

**Gestion d'actifs 1832 S.E.C.**

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel [invest@dynamic.ca](mailto:invest@dynamic.ca) ou visiter le [www.dynamic.ca](http://www.dynamic.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.**

*Ce Fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres à ce fonds le différenciant d'un fonds commun de placement classique comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du Fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du Fonds.*

**Bref aperçu**

<b>Date de début des activités de la série :</b>	15 novembre 2024	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
<b>Valeur totale du Fonds au 31 août 2024 :</b>	510,0 M \$	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
<b>Ratio des frais de gestion (« RFG ») :</b>	s. o. – nouvelle série	<b>Distributions :</b>	Mensuelles

**Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 août 2024)**

<b>Symbole boursier :</b>	DXCP	<b>Volume quotidien moyen :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série
<b>Bourse :</b>	TSX	<b>Nombre de jours de négociation :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série
<b>Monnaie :</b>	Dollars canadiens		

**Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 août 2024)**

<b>Cours du marché :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série	<b>Écart acheteur-vendeur moyen :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série
<b>Valeur liquidative (NAV) :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série		

Pour obtenir les versions à jour du Bref aperçu, de l'Information sur les opérations et de l'Information sur l'établissement du prix, visitez le [www.dynamic.ca](http://www.dynamic.ca).

**Dans quoi le Fonds investit-il?**

Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe à court terme de catégorie investissement émis en Amérique du Nord. Le Fonds utilise des stratégies de placement alternatif s'appuyant notamment sur l'effet de levier, au moyen d'emprunts de trésorerie, de ventes à découvert et de contrats dérivés.

L'exposition brute totale du Fonds ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative, calculée quotidiennement.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 31 août 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements (au 31 août 2024)**

1. Gouvernement du Canada 3,250 % 1 <sup>er</sup> sept. 28	(27,2) %
2. Gouvernement du Canada 4,00 % 1 <sup>er</sup> mars 29	(26,9) %
3. Gouvernement du Canada 1,25 % 1 <sup>er</sup> mars 27	(16,2) %
4. Trésorerie et placements à court terme	(14,5) %
5. Gouvernement du Canada 1,00 % 1 <sup>er</sup> sept. 26	(12,8) %
6. Gouvernement du Canada 1,00 % 1 <sup>er</sup> juin 27	(10,3) %
7. Gouvernement du Canada 3,50 % 1 <sup>er</sup> mars 28	(8,9) %
8. Rogers Communications Inc. 5,65 % 21 sept. 26	7,1 %
9. La Banque Toronto-Dominion, 5,491 % 08 sept. 28	6,5 %
10. AltaGas Ltd. 2,166 % 16 mars 27	6,5 %
<b>Pourcentage total des 10 principaux placements:</b>	<b>(96,7) %</b>

**Répartition des placements (au 31 août 2024)**

Obligations de sociétés	184,8 %
Obligations du gouvernement fédéral	(111,7) %
Obligations et débetures étrangères	34,5 %
Trésorerie et placements à court terme	(14,5) %
Obligations canadiennes libellées en devises	3,9 %
Actions privilégiées	1,0 %

**Nombre total de placements** 134

**Quels sont les risques associés à ce FNB?**

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

**Évaluation du risque**

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque **faible**.

Cette évaluation indique l'ampleur des fluctuations du rendement du Fonds d'année en année. Il n'indique cependant pas à quel point le Fonds sera volatil dans le futur. Cette évaluation peut changer. Même un fonds ayant un faible risque peut perdre de l'argent.

<b>Faible</b>	De faible à moyen	Moyen	De moyen à élevé	Élevé
---------------	-------------------	-------	------------------	-------

Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

**Aucune garantie**

Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

**Quel a été le rendement du Fonds?**

Cette rubrique présente le rendement des parts de série FNB du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

**Rendements annuels**

Cette information n'est pas disponible, car une année civile ne s'est pas encore terminée depuis le début des activités des parts de série FNB du fonds.

**Meilleur et pire rendement sur 3 mois**

Cette information n'est pas disponible, car une année civile ne s'est pas encore terminée depuis le début des activités des parts de série FNB du fonds.

**Rendement moyen**

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série FNB du fonds. Cependant, l'information n'est pas disponible, les parts de série FNB du fonds n'ayant pas été en activité pendant douze mois consécutifs.

**Négociation des parts de FNB**

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

**Établissement du prix**

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative (NAV).

**Cours du marché**

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et la variations de la valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée « **écart acheteur-vendeur** ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

**Valeur liquidative (NAV)**

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative. Celle-ci est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

**Ordres**

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

**Moment de l'opération**

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

**À qui le Fonds est-il destiné?****Aux investisseurs qui :**

- cherche à obtenir un revenu et, dans une moindre mesure, une croissance du capital, tout en assurant la préservation du capital en investissant dans des titres à revenu fixe à court terme de catégorie investissement;
- peuvent accepter que le rendement fluctue quelque peu et investissent de moyen à long terme.

**!** N'investissez pas dans ce Fonds si vous cherchez à obtenir une croissance active du capital au moyen d'une stratégie d'investissement en actions seulement.

**Un mot sur la fiscalité**

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

### 1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

### 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des parts de série FNB du Fonds.

Les frais des parts de série FNB du fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'administration à taux fixe, les frais d'opérations et les frais du Fonds. Les frais de gestion annuels et les frais d'administration à taux fixe correspondent respectivement à 0,55 % et à 0,07 % de la valeur de la série. Les parts de série FNB du fonds étant nouvelles, leurs frais d'opérations et leurs frais du Fonds ne sont pas encore connus.

### Commission de suivi

La commission de suivi est une commission courante. Elle est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ces parts de série FNB du fonds ne facturent pas de commission de suivi.

### 3. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais d'administration	Un montant convenu entre le gestionnaire et le courtier désigné ou un courtier peut être imposé afin de compenser certains frais d'opérations associés à une émission, à un échange ou à un rachat des parts de série FNB du fonds.
	Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l'entremise des services de la TSX.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse.

Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'informations du fonds, communiquez avec le gestionnaire ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

**Gestion d'actifs 1832 S.E.C.**  
40, rue Temperance, 16<sup>e</sup> étage  
Toronto, Ontario M5H 0B4

Sans frais : 1-800-268-8186  
Courriel : [invest@dynamic.ca](mailto:invest@dynamic.ca)  
Site Web : [www.dynamic.ca](http://www.dynamic.ca)